

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1449

12 juin 2008

SOMMAIRE

Alan S.C.I.	69546	Lumina Financing I	69548
Alzett'Immo S.à r.l.	69537	Luxheaven Real Estate S.A.	69523
Angel Enterprise S.A.	69527	Lux JMK S.à r.l.	69527
ARC Asset Management S.A.	69537	Lux-Plantes S.A.	69542
AXA Nederland (Luxembourg)	69552	Masaro Investments S.à r.l.	69520
Batelec S.A.	69546	Merlin Entertainments Group Luxem- bourg 2 S.à r.l.	69522
B&B Power Luxembourg (Flinders) S.à r.l.	69549	Merlin Entertainments Group Luxem- bourg 3 S.à r.l.	69521
be2 GmbH	69524	MEZIERISTES D'EUROPE de la stricte ob- servance	69544
Big Mountain S.A.	69536	Michel Greco S.A.	69541
BRE/Europe Hotel II Lux Investor S.à r.l.	69520	NELF Holding S.à r.l.	69530
Car-Data S.à r.l.	69551	Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A.	69525
Centrale Informatique S.A.	69545	Pinna Nobilis S.A.	69541
CIR International S.A.	69526	Q Luxco Canada S.à r.l.	69542
Cossaria S.A.	69541	Sailing East S.A.	69551
Enzo Trading Coporation S.A.	69542	SGCE Investment Holding II S.à r.l.	69552
Enzo Trading Coporation S.A.	69542	Sider Invest South America S.A.	69524
Eurindo Trading	69546	Société de Radiodiffusion Luxembourggeoi- se S.à r.l.	69523
Ferrari Host SA	69550	Société Immobilière BELLEVUE S.à r.l.	69526
F.H. S.A.	69550	Soibel S.A.	69543
Friuli S.à r.l.	69527	Swiss Re Europe S.A.	69523
German Retail Luxco S.à r.l.	69516	Thomson International S.à r.l.	69538
German Retail Luxco S.à r.l.	69506	Toro Luxembourg S.à r.l.	69541
German Retail Luxco S.à r.l.	69509	Toutes Menuiseries S.à r.l.	69550
German Retail Luxco S.à r.l.	69513	Weltzel & Hardt Architekten S.à r.l.	69552
GSM Gold S.A.	69525	Wert FRT S.à r.l.	69521
Immobilière 166 GR S.A.	69543	Wert Investment Holdings S.à r.l.	69521
Immobilière Patrimoniale d'Investisse- ments S.A.	69543	Worldfin S.A.	69524
Immo-Confort	69522		
Karos, S.à r.l.	69551		
LBREP II Adam S.à r.l.	69541		

German Retail Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 123.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 127.708.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of the month of January.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

German Retail Fundco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies register under number B 127.686,

hereby represented by Mr Paul Witte, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 28 January 2008.

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party declares that it is the sole shareholder of German Retail Luxco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies register under number B 127.708, incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg of 12 April 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1301 of 28 June 2007 (the "Company").

III. The Company's articles of incorporation (the "Articles") have been amended, in particular (i) the capital has been increased from twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to one hundred twelve thousand five hundred Euro (EUR 112,500.-) pursuant to a deed drawn up by the prenamed notary Bettingen dated 19 December 2007 which has not yet been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations and (ii) the capital has been increased from one hundred twelve thousand five hundred Euro (EUR 112,500.-) to one hundred twenty-two thousand five hundred Euro (EUR 122,500.-) pursuant to a deed drawn up by the prenamed notary Bettingen dated 10 January 2008 which has not yet been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

IV. The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the Company's share capital by an amount of one thousand Euro (EUR 1,000.-) so as to raise it from its current amount of one hundred twenty-two thousand five hundred Euro (EUR 122,500.-) divided into four thousand nine hundred (4,900) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, to an amount of one hundred twenty-three thousand five hundred Euro (EUR 123,500.-) divided into four thousand nine hundred forty (4,940) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each;

2. To issue, with a total share premium of two hundred fifty-three thousand five hundred four Euro ninety-two Cent (EUR 253,504.92), forty (40) new shares so as to raise the number of shares from four thousand nine hundred (4,900) to four thousand nine hundred forty (4,940) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the sole shareholder or resolving on the proposed share capital increase;

3. To accept the subscription of forty (40) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, by German Retail Fundco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies register under number B 127.686, acting in its capacity of subscriber, with payment of a share premium in a total amount of two hundred fifty-three thousand five hundred four Euro ninety-two Cent (EUR 253,504.92) by a contribution in cash;

4. To amend article 6.1, first paragraph, of the Articles so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1) to 3); and

5. Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of one thousand Euro (EUR 1,000.-) so as to raise it from its current amount of one hundred twenty-two thousand five hundred Euro (EUR 122,500.-) divided into four thousand nine hundred (4,900) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, to an amount of one hundred twenty-three thousand five hundred Euro (EUR 123,500.-) divided into four thousand nine hundred forty (4,940) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Second resolution

The sole shareholder resolves to issue, with a total share premium of two hundred fifty-three thousand five hundred four Euro ninety-two Cent (EUR 253,504.92), forty (40) new shares so as to raise the number of shares from four thousand nine hundred (4,900) to four thousand nine hundred forty (4,940) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the sole shareholder resolving on the proposed share capital increase.

Subscription

There now appeared Mr Paul Witte, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of German Retail Fundco S.à r.l., prenamed, by virtue of the proxy given on 28 January 2008.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the subscriber to forty (40) new shares of the Company with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, with payment of a share premium in a total amount of two hundred fifty-three thousand five hundred four Euro ninety-two Cent (EUR 253,504.92) and to make payment in full for all such newly subscribed shares by a contribution in cash of one thousand Euro (EUR 1,000.-) with payment of a total share premium of two hundred fifty-three thousand five hundred four Euro ninety-two Cent (EUR 253,504.92), the total amount being paid by the Subscriber amounting to two hundred fifty-four thousand five hundred four Euro ninety-two Cent (EUR 254,504.92).

The person appearing declared that the newly issued shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of two hundred fifty-four thousand five hundred four Euro ninety-two Cent (EUR 254,504.92), proof of which is given to the undersigned notary.

Third resolution

As a result of the above resolutions, the sole shareholder resolves to amend article 6.1, first paragraph of the Company's Articles of Incorporation, which shall forthwith read as follows:

" Art. 6. Share capital - Shares.

6.1 - Subscribed and paid up capital

The Company's corporate capital is fixed at one hundred twenty-three thousand five hundred Euro (EUR 123,500.-) divided into four thousand nine hundred forty (4,940) shares ("parts sociales") with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all fully subscribed and entirely paid up."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately three thousand five hundred euro (EUR 3,500.-).

Declaration

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuf janvier.

Par-devant Nous, Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

German Retail Fundco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 127.686,

ici représentée par Monsieur Paul Witte, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 28 janvier 2008,

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Le comparant déclare qu'il est l'associé unique de German Retail Luxco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 127.708, constituée par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date 12 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1301 du 28 juin 2007 (la "Société").

III. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés, (i) en particulier le capital social a été augmenté de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à un montant de cent douze mille cinq cents euros (EUR 112.500,-) en vertu d'un

acte reçu par le notaire luxembourgeois Maître Paul Bettingen, précité, le 19 décembre 2007, qui n'a pas encore été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et (ii) le capital social a été augmenté de cent douze mille cinq cents euros (EUR 112.500,-) à un montant de cent vingt-deux mille cinq cents euros (EUR 122.500,-) en vertu d'un acte reçu par le notaire luxembourgeois Maître Paul Bettingen, précité, le 10 janvier 2008, qui n'a pas encore été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IV. Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de mille euros (EUR 1.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent vingt-deux mille cinq cents euros (EUR 122.500,-) représenté par quatre mille neuf cents (4.900) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune à un montant de cent vingt-trois mille cinq cents euros (EUR 123.500,-) représenté par quatre mille neuf cent quarante (4.940) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune;

2. Emission de quarante (40) nouvelles parts sociales afin d'augmenter le nombre de parts sociales de quatre mille neuf cents (4.900) parts sociales à quatre mille neuf cents quarante (4.940) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la Société à partir du jour de la décision prise par l'associé unique décidant de l'augmentation du capital proposée;

3. Acceptation de la souscription de quarante (40) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, par German Retail Fundco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 127.686, agissant en sa qualité de souscripteur, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de deux cent cinquante-trois mille cinq cent quatre euros quatre-vingt-douze centimes (EUR 253.504,92), par apport en numéraire;

4. Modification de l'article 6.1, premier paragraphe, des Statuts, afin de refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1) à 3); et

5. Divers.

a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de mille euros (EUR 1.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent vingt-deux mille cinq cents euros (EUR 122.500,-) représenté par quatre mille neuf cents (4.900) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune à un montant de cent vingt-trois mille cinq cents euros (EUR 123.500,-) représenté par quatre mille neuf cent quarante (4.940) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'émettre, avec une prime d'émission totale de deux cent cinquante-trois mille cinq cent quatre euros quatre-vingt-douze cents (EUR 253.504,92), quarante (40) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, afin d'augmenter le nombre de parts sociales de quatre mille neuf cents (4.900) parts sociales à quatre mille neuf cent quarante (4.940) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la Société à partir du jour de la décision prise par l'associé unique décidant de l'augmentation de capital proposée.

Souscription

Ensuite comparait Monsieur Paul Witte, prémentionné, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de German Retail Fundco S.à r.l., prémentionnée, en vertu d'une procuration donnée le 28 janvier 2008.

Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte du Souscripteur à quarante (40) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de deux cent cinquante-trois mille cinq cent quatre euros quatre-vingt-douze cents (EUR 253.504,92) et de libérer intégralement ces nouvelles parts sociales par apport en numéraire de mille euros (EUR 1.000,-), avec paiement d'une prime d'émission totale de deux cent cinquante-trois mille cinq cent quatre euros quatre-vingt-douze cents (EUR 253.504,92), le montant total étant payé par le Souscripteur s'élevant à deux cent cinquante-quatre mille cinq cent quatre euros quatre-vingt-douze cents (EUR 254.504,92).

Le comparant déclare que les parts sociales nouvellement émises ont été libérées entièrement en espèces et que la somme totale de deux cent cinquante-quatre mille cinq cent quatre euros quatre-vingt-douze cents (EUR 254.504,92) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'associé unique décide de modifier l'article 6.1, premier paragraphe, des Statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" Art. 6. Capital social - Parts sociales.

6.1 - Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à cent vingt-trois mille cinq cents euros (EUR 123.500,-) représenté par quatre mille neuf cent quarante (4.940) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées."

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à trois mille cinq cents euros (EUR 3.500,-).

Déclaration

Dont acte fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Paul Witte, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 31 janvier 2008, LAC/2008/4611. — Reçu à 0,50 %: mille deux cent soixante-douze euros cinquante-deux cents (€1272,52).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 mai 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008068151/202/190.

(080076629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2008.

German Retail Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 124.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 127.708.

In the year two thousand and eight, on the twelfth day of the month of February.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

German Retail Fundco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies register under number B 127.686,

hereby represented by Mr Paul Witte, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party declares that it is the sole shareholder of German Retail Luxco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies register under number B 127.708, incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg of 12 April 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 1301 of 28 June 2007 (the "Company").

III. The Company's articles of incorporation (the "Articles") have been amended, in particular (i) the capital has been increased from twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500,-) to one hundred twelve thousand five hundred Euro (EUR 112,500,-) pursuant to a deed drawn up by the prenamed notary Paul Bettingen dated 19 December 2007 which has not yet been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (ii) the capital has been increased from one hundred twelve thousand five hundred Euro (EUR 112,500,-) to one hundred twenty-two thousand five hundred Euro (EUR 122,500,-) pursuant to a deed drawn up by the prenamed notary Paul Bettingen dated 10 January 2008 which has not yet been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations and (iii) the capital has been increased from one hundred twenty-two thousand five hundred Euro (EUR 122,500,-) to one hundred twenty-three thousand five hundred Euro (EUR 123,500,-) pursuant to a deed drawn up by the prenamed notary Bettingen dated 29 January 2008 which has not yet been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

IV. The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the Company's share capital by an amount of one thousand Euro (EUR 1,000.-) so as to raise it from its current amount of one hundred twenty-three thousand five hundred Euro (EUR 123,500.-) divided into four thousand nine hundred forty (4,940) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, to an amount of one hundred twenty-four thousand five hundred Euro (EUR 124,500.-) divided into four thousand nine hundred eighty (4,980) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each;

2. To issue, with a total share premium of seven hundred seventy-one thousand five hundred twenty-eight Euro (EUR 771,528.-), forty (40) new shares so as to raise the number of shares from four thousand nine hundred forty (4,940) to four thousand nine hundred eighty (4,980) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the sole shareholder or resolving on the proposed share capital increase;

3. To accept the subscription of forty (40) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, by German Retail Fundco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies register under number B 127.686, acting in its capacity of subscriber, with payment of a share premium in a total amount of seven hundred seventy-one thousand five hundred twenty-eight Euro (EUR 771,528.-) by a contribution in cash;

4. To amend article 6.1, first paragraph, of the Articles so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1) to 3); and

5. Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of one thousand Euro (EUR 1,000.-) so as to raise it from its current amount of one hundred twenty-three thousand five hundred Euro (EUR 123,500.-) divided into four thousand nine hundred forty (4,940) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, to an amount of one hundred twenty-four thousand five hundred Euro (EUR 124,500.-) divided into four thousand nine hundred eighty (4,980) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Second resolution

The sole shareholder resolves to issue, with a total share premium of seven hundred seventy-one thousand five hundred twenty-eight Euro (EUR 771,528.-), forty (40) new shares having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, so as to raise the number of shares from four thousand nine hundred forty (4,940) to four thousand nine hundred eighty (4,980) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the sole shareholder resolving on the proposed share capital increase.

Subscription

There now appeared Mr Paul Witte, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of German Retail Fundco S.à r.l., prenamed, by virtue of the proxy given under private seal.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of German Retail Fundco S.à r.l., prenamed, to forty (40) new shares of the Company with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, with payment of a share premium in a total amount of seven hundred seventy-one thousand five hundred twenty-eight Euro (EUR 771,528.-) and to make payment in full for all such newly subscribed shares by a contribution in cash of one thousand Euro (EUR 1,000.-) with payment of a total share premium of seven hundred seventy-one thousand five hundred twenty-eight Euro (EUR 771,528.-), the total amount being paid by the Subscriber amounting to seven hundred seventy-two thousand five hundred twenty-eight Euro (EUR 772,528.-).

The person appearing declared that the newly issued shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of seven hundred seventy-two thousand five hundred twenty-eight Euro (EUR 772,528.-), proof of which is given to the undersigned notary.

Third resolution

As a result of the above resolutions, the sole shareholder resolves to amend article 6.1, first paragraph of the Company's Articles of Incorporation, which shall forthwith read as follows:

" Art. 6. Share capital - shares.

6.1 - Subscribed and paid up capital

The Company's corporate capital is fixed at one hundred twenty-four thousand five hundred Euro (EUR 124,500.-) divided into four thousand nine hundred eighty (4,980) shares ("parts sociales") with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all fully subscribed and entirely paid up."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately six thousand three hundred Euro (EUR 6,300.-).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le douze février.

Par-devant Nous, Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

German Retail Fundco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 127.686,

ici représentée par Monsieur Paul Witte, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Le comparant déclare qu'il est l'associé unique de German Retail Luxco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 127.708, constituée par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date 12 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 1301 du 28 juin 2007 (la "Société").

III. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés, (i) en particulier le capital social a été augmenté de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à un montant de cent douze mille cinq cents euros (EUR 112.500,-) en vertu d'un acte reçu par le notaire Maître Paul Bettingen, précité, le 19 décembre 2007, qui n'a pas encore été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, (ii) le capital social a été augmenté de cent douze mille cinq cents euros (EUR 112.500,-) à un montant de cent vingt-deux mille cinq cents euros (EUR 122.500,-) en vertu d'un acte reçu par le notaire Maître Paul Bettingen, précité, le 10 janvier 2008, qui n'a pas encore été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et (iii) le capital social a été augmenté de cent vingt-deux mille cinq cents euros (EUR 122.500,-) à un montant de cent vingt-trois mille cinq cents euros (EUR 123.500,-) en vertu d'un acte reçu par le notaire Maître Paul Bettingen, précité, le 29 janvier 2008, qui n'a pas encore été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IV. Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de mille euros (EUR 1.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent vingt-trois mille cinq cents euros (EUR 123.500,-) représenté par quatre mille neuf cent quarante (4.940) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune à un montant de cent vingt-quatre mille cinq cents euros (EUR 124.500,-) représenté par quatre mille neuf cent quatre-vingts (4.980) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune;

2. Emission, avec une prime d'émission totale de sept cent soixante-et-onze mille cinq cent vingt-huit euros (EUR 771.528,-), de quarante (40) nouvelles parts sociales afin d'augmenter le nombre de parts sociales de quatre mille neuf cent quarante (4.940) parts sociales à quatre mille neuf cent quatre-vingts (4.980) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la Société à partir du jour de la décision prise par l'associé unique décidant de l'augmentation du capital proposée;

3. Acceptation de la souscription de quarante (40) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, par German Retail Fundco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 127.686, agissant en sa qualité de souscripteur, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de sept cent soixante et onze mille cinq cent vingt-huit euros (EUR 771.528,-), par apport en numéraire;

4. Modification de l'article 6.1, premier paragraphe, des Statuts, afin de refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1) à 3); et

5. Divers.

a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de mille euros (EUR 1.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent vingt-trois mille cinq cents euros (EUR 123.500,-) représenté par quatre mille neuf cent quarante (4.940) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune à un montant de cent vingt-quatre mille cinq cents euros (EUR 124.500,-) représenté par quatre mille neuf cent quatre-vingts (4.980) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'émettre, avec une prime d'émission totale de sept cent soixante et onze mille cinq cent vingt-huit euros (EUR 771.528,-), quarante (40) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, afin d'augmenter le nombre de parts sociales de quatre mille neuf cent quarante (4.940) parts sociales à quatre mille neuf cents quatre-vingt (4.980) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la Société à partir du jour de la décision prise par l'associé unique décidant de l'augmentation de capital proposée.

Souscription

Ensuite comparait Monsieur Paul Witte, prémentionné, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de German Retail Fundco S.à r.l., prémentionné, en vertu d'une procuration donnée le février 2008.

Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de German Retail Fundco S.à r.l., précitée, à quarante (40) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de sept cent soixante et onze mille cinq cent vingt-huit euros (EUR 771.528,-) et de libérer intégralement ces nouvelles parts sociales par apport en numéraire de mille euros (EUR 1.000,-), avec paiement d'une prime d'émission totale de sept cent soixante et onze mille cinq cent vingt-huit euros (EUR 771.528,-), le montant total étant payé par le souscripteur s'élevant à sept cent soixante-douze mille cinq cent vingt-huit euros (EUR 772.528,-).

Le comparant déclare que les parts sociales nouvellement émises ont été libérées entièrement en espèces et que la somme totale de sept cent soixante-douze mille cinq cent vingt-huit euros (EUR 772.528,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'associé unique décide de modifier l'article 6.1, premier paragraphe, des Statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" Art. 6. Capital social - parts sociales.

6.1 - Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à cent vingt-quatre mille cinq cents euros (EUR 124.500,-) représenté par quatre mille neuf cent quatre-vingts (4.980) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées."

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à six mille trois cents euros (EUR 6.300,-).

Dont acte fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Paul Witte, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 14 février 2008. LAC / 2008 / 6462. — Reçu trois mille huit cent soixante-deux euros soixante-quatre cents à 0,5%: 3862,64€.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 mai 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008068154/202/195.

(080076645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2008.

German Retail Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 127.708.

—
In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of the month of February.

Before Us, Maître Patrick SERRES, notary residing in Remich, acting in replacement of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven.

There appeared:

German Retail Fundco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies register under number B 127.686,

hereby represented by Mr Paul Witte, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party declares that it is the sole shareholder of German Retail Luxco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies register under number B 127.708, incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg of 12 April 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n^o 1301 of 28 June 2007 (the "Company").

III. The Company's articles of incorporation (the "Articles") have been amended, in particular (i) the capital has been increased from twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500,-) to one hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 112,500,-) pursuant to a deed drawn up by the prenamed notary Paul Bettingen dated 19 December 2007 which has not yet been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (ii) the capital has been increased from one hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 112,500,-) to one hundred twenty-two thousand five hundred euro (EUR 122,500,-) pursuant to a deed drawn up by the prenamed notary Paul Bettingen dated 10 January 2008 which has not yet been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (iii) the capital has been increased from one hundred twenty-two thousand five hundred euro (EUR 122,500,-) to one hundred twenty-three thousand five hundred euro (EUR 123,500,-) pursuant to a deed drawn up by the prenamed notary Paul Bettingen dated 29 January 2008 which has not yet been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations and (iv) the capital has been increased from one hundred twenty-three thousand five hundred euro (EUR 123,500,-) to one hundred twenty-four thousand five hundred euro (EUR 124,500,-) pursuant to a deed drawn up by the prenamed notary Paul Bettingen dated 12 February 2008 which has not yet been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

IV. The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the Company's share capital by an amount of one thousand euro (EUR 1,000.-) so as to raise it from its current amount of one hundred twenty-four thousand five hundred euro (EUR 124,500.-) divided into four thousand nine hundred eighty (4,980) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, to an amount of one hundred twenty-five thousand five hundred euro (EUR 125,500.-) divided into five thousand twenty (5,020) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each;

2. To issue, with a total share premium of one hundred ten thousand four hundred thirty-seven euro (EUR 110,437.-), forty (40) new shares so as to raise the number of shares from four thousand nine hundred eighty (4,980) to five thousand twenty (5,020) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the sole shareholder resolving on the proposed share capital increase;

3. To accept the subscription of forty (40) new shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, by German Retail Fundco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 127.686 ("German Retail Fundco"), acting in its capacity of subscriber, with payment of a share premium in a total amount of one hundred ten thousand four hundred thirty-seven euro (EUR 110,437.-) by a contribution in cash;

4. To amend article 6.1, first paragraph, of the Articles so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1) to 3); and

5. Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of one thousand euro (EUR 1,000.-) so as to raise it from its current amount of one hundred twenty-four thousand five hundred euro (EUR 124,500.-) divided into four thousand nine hundred eighty (4,980) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, to an amount of one hundred twenty-five thousand five hundred euro (EUR 125,500.-) divided into five thousand twenty (5,020) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Second resolution

The sole shareholder resolves to issue, with a total share premium of one hundred ten thousand four hundred thirty-seven euro (EUR 110,437.-), forty (40) new shares so as to raise the number of shares from four thousand nine hundred eighty (4,980) to five thousand twenty (5,020) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the sole shareholder resolving on the proposed share capital increase.

Subscription

There now appeared Mr Paul Witte, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of German Retail Fundco, prenamed, by virtue of the proxy given under private seal.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of German Retail Fundco, prenamed, to forty (40) newly issued shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and to make payment in full for all such newly subscribed shares by a contribution in cash of one thousand euro (EUR 1,000.-) with payment of a total share premium of one hundred ten thousand four hundred thirty-seven euro (EUR 110,437.-), the total amount being paid by German Retail Fundco amounting to one hundred eleven thousand four hundred thirty-seven euro (EUR 111,437.-).

The person appearing declared that the newly issued shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of one hundred eleven thousand four hundred thirty-seven euro (EUR 111,437.-), proof of which is given to the undersigned notary.

Third resolution

As a result of the above resolutions, the sole shareholder resolves to amend article 6.1, first paragraph of the Company's Articles of Incorporation, which shall forthwith read as follows:

" Art. 6. Share capital - Shares.

6.1 - Subscribed and paid up capital

The Company's corporate capital is fixed at one hundred twenty-five thousand five hundred euro (EUR 125,500.-) divided into five thousand twenty (5,020) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all fully subscribed and entirely paid up."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately two thousand four hundred euro (EUR 2,400.-).

Declaration

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuf février.

Par-devant Maître Patrick SERRES, notaire de résidence à Remich, agissant en remplacement de Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

German Retail Fundco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 127.686,

ici représentée par Monsieur Paul Witte, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Le comparant déclare qu'il est l'associé unique de German Retail Luxco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxem-

bourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 127.708, constituée par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date 12 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1301 du 28 juin 2007 (la "Société").

III. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés, (i) en particulier le capital social a été augmenté de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à un montant de cent douze mille cinq cents euros (EUR 112.500,-) en vertu d'un acte reçu par Maître Paul Bettingen, précité, le 19 décembre 2007, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, (ii) le capital social a été augmenté de cent douze mille cinq cents euros (EUR 112.500,-) à un montant de cent vingt-deux mille cinq cents euros (EUR 122.500,-) en vertu d'un acte reçu par Maître Paul Bettingen, précité, le 10 janvier 2008, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, (iii) le capital social a été augmenté de cent vingt-deux mille cinq cents euros (EUR 122.500,-) à un montant de cent vingt-trois mille cinq cents euros (EUR 123.500,-) en vertu d'un acte reçu par Maître Paul Bettingen, précité, le 29 janvier 2008, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et (iv) le capital social a été augmenté de cent vingt-trois mille cinq cents euros (EUR 123.500,-) à un montant de cent vingt-quatre mille cinq cents euros (EUR 124.500,-) en vertu d'un acte reçu par Maître Paul Bettingen, précité, le 12 février 2008, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IV. Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de mille euros (EUR 1.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent vingt-quatre mille cinq cents euros (EUR 124.500,-) représenté par quatre mille neuf cent quatre-vingt (4.980) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune à un montant de cent vingt-cinq mille cinq cents euros (EUR 125.500,-) représenté par cinq mille vingt (5.020) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune;

2. Emission, avec une prime d'émission totale de cent dix mille quatre cent trente-sept euros (EUR 110.437,-), de quarante (40) nouvelles parts sociales afin d'augmenter le nombre de parts sociales de quatre mille neuf cent quatre-vingts (4.980) parts sociales à cinq mille vingt (5.020) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la Société à partir du jour de la décision prise par l'associé unique décidant de l'augmentation du capital proposée;

3. Acceptation de la souscription de quarante (40) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, par German Retail Fundco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 127.686, ("German Retail Fundco") agissant en sa qualité de souscripteur, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de cent dix mille quatre cent trente-sept euros (EUR 110.437,-), par apport en numéraire;

4. Modification de l'article 6.1, premier paragraphe, des Statuts, afin de refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1) à 3); et

5. Divers.

a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de mille euros (EUR 1.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent vingt-quatre mille cinq cents euros (EUR 124.500,-) représenté par quatre mille neuf cent quatre-vingts (4.980) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune à un montant de cent vingt-cinq mille cinq cents euros (EUR 125.500,-) représenté par cinq mille vingt (5.020) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'émettre, avec une prime d'émission totale de cent dix mille quatre cent trente-sept euros (EUR 110.437,-), quarante (40) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, afin d'augmenter le nombre de parts sociales de quatre mille neuf cent quatre-vingt (4.980) parts sociales à cinq mille vingt (5.020) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la Société à partir du jour de la décision prise par l'associé unique décidant de l'augmentation de capital proposée.

Souscription

Ensuite comparaît Monsieur Paul Witte, susmentionné, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de German Retail Fundco, susmentionnée, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de German Retail Fundco, susmentionnée, à quarante (40) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et de libérer intégralement ces nouvelles parts sociales par apport en numéraire de mille euros (EUR 1.000,-), avec paiement d'une prime d'émission totale de cent dix mille quatre cent trente-sept euros (EUR 110.437,-), le montant total payé par German Retail Fundco, susmentionnée, s'élevant à cent onze mille quatre cent trente-sept euros (EUR 111.437,-).

Le comparant déclare que les parts sociales nouvellement émises ont été libérées entièrement en espèces et que la somme totale de cent onze mille quatre cent trente-sept euros (EUR 111.437,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'associé unique décide de modifier l'article 6.1, premier paragraphe, des Statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" Art. 6. Capital social - Parts sociales.

6.1 - Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à cent vingt-cinq mille cinq cents euros (EUR 125.500,-) représenté par cinq mille vingt (5.020) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées."

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à deux mille quatre cents euros (EUR 2.400,-).

Déclaration

Dont acte fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Paul Witte, Patrick Serres.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 10 mars 2008, LAC/2008/10218. — Reçu à 0,50 %: cinq cent cinquante-sept euros, dix-neuf cents (557,19 €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 mai 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008068156/202/198.

(080076590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2008.

German Retail Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 126.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 127.708.

In the year two thousand and eight, on the first day of the month of April.

Before Us, Maître Paul BETTINGEN, notary, residing in Niederanven (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

German Retail Fundco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies register under number B 127.686,

hereby represented by Marie-Eve DELPECH, jurist, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party declares that it is the sole shareholder of German Retail Luxco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies register under number B 127.708, incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg of 12 April 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1301 of 28 June 2007 (the "Company").

III. The Company's articles of incorporation (the "Articles") have been amended, in particular (i) the capital has been increased from twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to one hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 112,500.-) pursuant to a deed drawn up by undersigned notary dated 19 December 2007 which has not yet been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (ii) the capital has been increased from one hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 112,500.-) to one hundred twenty-two thousand five hundred euro (EUR 122,500.-) pursuant to a deed drawn up by undersigned notary dated 10 January 2008 which has not yet been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (iii) the capital has been increased from one hundred twenty-

two thousand five hundred euro (EUR 122,500.-) to one hundred twenty-three thousand five hundred euro (EUR 123,500.-) pursuant to a deed drawn up by undersigned notary dated 29 January 2008 which has not yet been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations (iv) the capital has been increased from one hundred twenty-three thousand five hundred euro (EUR 123,500.-) to one hundred twenty-four thousand five hundred euro (EUR 124,500.-) pursuant to a deed drawn up by undersigned notary dated 12 February 2008 which has not yet been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations and (v) the capital has been increased from one hundred twenty-four thousand five hundred euro (EUR 124,500.-) to one hundred twenty-five thousand five hundred euro (EUR 125,500.-) pursuant to a deed drawn up by undersigned notary dated 29 February 2008 which has not yet been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

IV. The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the Company's share capital by an amount of one thousand euro (EUR 1,000.-) so as to raise it from its current amount of one hundred twenty-five thousand five hundred euro (EUR 125,500.-) divided into five thousand twenty (5,020) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, to an amount of one hundred twenty-six thousand five hundred euro (EUR 126,500.-) divided into five thousand sixty (5,060) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each;

2. To issue, with a total share premium of two hundred thirty-eight thousand seven hundred ninety-five euro (EUR 238,795.-), forty (40) new shares so as to raise the number of shares from five thousand twenty (5,020) to five thousand sixty (5,060) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the sole shareholder resolving on the proposed share capital increase;

3. To accept the subscription of forty (40) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, by German Retail Fundco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 127.686 ("German Retail Fundco"), acting in its capacity of subscriber, with payment of a share premium in a total amount of two hundred thirty-eight thousand seven hundred ninety-five euro (EUR 238,795.-), by a contribution in cash;

4. To amend article 6.1, first paragraph, of the Articles so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1) to 3); and

5. Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of one thousand euro (EUR 1,000.-) so as to raise it from its current amount of one hundred twenty-five thousand five hundred euro (EUR 125,500.-) divided into five thousand twenty (5,020) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, to an amount of one hundred twenty-six thousand five hundred euro (EUR 126,500.-) divided into five thousand sixty (5,060) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Second resolution

The sole shareholder resolves to issue, with a total share premium of two hundred thirty-eight thousand seven hundred ninety-five euro (EUR 238,795.-), forty (40) new shares so as to raise the number of shares from five thousand twenty (5,020) to five thousand sixty (5,060) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the sole shareholder resolving on the proposed share capital increase.

Subscription

There now appeared Marie-Eve DELPECH, prenamed, acting in her capacity as duly authorized attorney in fact of German Retail Fundco S.à r.l., prenamed, by virtue of the proxy given under private seal.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of German Retail Fundco S.à r.l., prenamed, to forty (40) newly issued shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and to make payment in full for all such newly subscribed shares by a contribution in cash of one thousand euro (EUR 1,000.-) with payment of a total share premium of two hundred thirty-eight thousand seven hundred ninety-five euro (EUR 238,795.-), the total amount being paid by German Retail Fundco S.à r.l. amounting to two hundred thirty-nine thousand seven hundred ninety-five euro (EUR 239,795.-).

The person appearing declared that the newly issued shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of two hundred thirty-nine thousand seven hundred ninety-five euro (EUR 239,795.-), proof of which is given to the undersigned notary.

Third resolution

As a result of the above resolutions, the sole shareholder resolves to amend article 6.1, first paragraph of the Company's Articles of Incorporation, which shall forthwith read as follows:

" Art. 6. Share capital - Shares.

6.1 - Subscribed and paid up capital

The Company's corporate capital is fixed at one hundred twenty-six thousand five hundred euro (EUR 126,500.-) divided into five thousand sixty (5,060) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all fully subscribed and entirely paid up."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately three thousand two hundred euro (EUR 3,200.-).

Declaration

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le premier avril.

Par-devant Nous, Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

German Retail Fundco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 127.686,

ici représentée par Marie-Eve DELPECH, juriste, demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Le comparant déclare qu'il est l'associé unique de German Retail Luxco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 127.708, constituée par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date 12 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 1301 du 28 juin 2007 (la "Société").

III. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés, (i) en particulier le capital social a été augmenté de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) à un montant de cent douze mille cinq cents euros (EUR 112.500.-) en vertu d'un acte reçu par le notaire soussigné le 19 décembre 2007, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, (ii) le capital social a été augmenté de cent douze mille cinq cents euros (EUR 112.500.-) à un montant de cent vingt-deux mille cinq cents euros (EUR 122.500.-) en vertu d'un acte reçu par le notaire soussigné le 10 janvier 2008, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, (iii) le capital social a été augmenté de cent vingt-deux mille cinq cents euros (EUR 122.500.-) à un montant de cent vingt-trois mille cinq cents euros (EUR 123.500.-) en vertu d'un acte reçu par le notaire soussigné le 29 janvier 2008, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et (iv) le capital social a été augmenté de cent vingt-trois mille cinq cents euros (EUR 123.500.-) à un montant de cent vingt-quatre mille cinq cents euros (EUR 124.500.-) en vertu d'un acte reçu par le notaire soussigné le 12 février 2008, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et (v) le capital social a été augmenté de cent vingt-quatre mille cinq cents euros (EUR 124.500.-) à un montant de cent vingt-cinq mille cinq cents euros (EUR 125.500.-) en vertu d'un acte reçu par le notaire soussigné le 29 février 2008, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IV. Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de mille euros (EUR 1.000.-) pour le porter de son montant actuel de cent vingt-cinq mille cinq cents euros (EUR 125.500.-) représenté par cinq mille vingt (5.020) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune à un montant de cent vingt-six mille cinq cents euros (EUR 126.500.-) représenté par cinq mille soixante (5.060) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune;

2. Emission, avec une prime d'émission totale de deux cent trente-huit mille sept cent quatre-vingt quinze euros (EUR 238.795,-), de quarante (40) nouvelles parts sociales afin d'augmenter le nombre de parts sociales de cinq mille vingt (5.020) parts sociales à cinq mille soixante (5.060) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la Société à partir du jour de la décision prise par l'associé unique décidant de l'augmentation du capital proposée;

3. Acceptation de la souscription de quarante (40) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, par German Retail Fundco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 127.686, ("German Retail Fundco") agissant en sa qualité de souscripteur, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de deux cent trente-huit mille sept cent quatre-vingt-quinze (EUR 238.795,-), par apport en numéraire;

4. Modification de l'article 6.1, premier paragraphe, des Statuts, afin de refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1) à 3); et

5. Divers.

a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de mille euros (EUR 1.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent vingt-cinq mille cinq cents euros (EUR 125.500,-) représenté par cinq mille vingt (5.020) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune à un montant de cent vingt-six mille cinq cents euros (EUR 126.500,-) représenté par cinq mille soixante (5.060) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'émettre, avec une prime d'émission totale de deux cent trente-huit mille sept cent quatre-vingt quinze euros (EUR 238.795,-), quarante (40) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, afin d'augmenter le nombre de parts sociales de cinq mille vingt (5.020) parts sociales à cinq mille soixante (5.060) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la Société à partir du jour de la décision prise par l'associé unique décidant de l'augmentation de capital proposée.

Souscription

Ensuite comparait Marie-Eve DELPECH, susmentionnée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de German Retail Fundco S.à r.l., susmentionnée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de German Retail Fundco S.à r.l., susmentionnée, à quarante (40) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et de libérer intégralement ces nouvelles parts sociales par apport en numéraire de mille euros (EUR 1.000,-), avec paiement d'une prime d'émission totale de deux cent trente-huit mille sept cent quatre-vingt quinze euros (EUR 238.795,-), le montant total payé par German Retail Fundco S.à r.l., susmentionnée, s'élevant à deux cent trente-neuf mille sept cent quatre-vingt quinze euros (EUR 239.795,-).

Le comparant déclare que les parts sociales nouvellement émises ont été libérées entièrement en espèces et que la somme totale de deux cent trente-neuf mille sept cent quatre-vingt-quinze euros (EUR 239.795,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'associé unique décide de modifier l'article 6.1, premier paragraphe, des Statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" Art. 6. Capital social - Parts sociales.

6.1 - Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à cent vingt-six mille cinq cents euros (EUR 126.500,-) représenté par cinq mille soixante (5.060) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées."

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à trois mille deux cents euros (EUR 3.200,-).

Déclaration

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Marie-Eve Delpech, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 14 avril 2008, LAC/2008/15118. — Reçu à 0,50%: mille cent quatre-vingt-dix-huit euros quatre-vingt dix-huit cents (€ 1198,98).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 mai 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008068157/202/205.

(080076580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2008.

Masaro Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 130.496.

Transfert de parts

Il résulte d'un contrat de transfert de parts signé en date du 31 août 2007 que ECOREAL S.A. a transféré les 250 (deux cent cinquante) parts qu'elle détenait dans la Société à:

- New Stream Asset Funding LLC, une limited liability company, constituée et régie selon les lois de Delaware, enregistrée au Secretary of State of Delaware, sous le numéro 4400043, ayant son siège social au 615, South Dupont Highway, 19901 Dove, Delaware.

Depuis cette date, les parts de la Société sont réparties comme suit:

New Stream Asset Funding LLC, 250 (deux cent cinquante) parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2008.

MASARO INVESTMENTS S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008067745/250/22.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2008, réf. LSO-CQ06345. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080075432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

BRE/Europe Hotel II Lux Investor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 131.504.

Transfert de parts

Il résulte d'un contrat de transfert de parts signé en date du 24 janvier 2008 que BRE/Europe Hotel Holding II S.à r.l. a transféré les 500 (cinq cents) parts qu'elle détenait dans la Société à:

- Le Plaza Basel AG, une société anonyme, constituée et régie selon les lois de Suisse, enregistrée à The commercial register of the Canton of Basel-Stadt, sous le numéro CH-270.3.001.629-0, ayant son siège social au 25, Messeplatz, CH-4021 Basel, Suisse.

Depuis cette date, les parts de la Société sont réparties comme suit:

Le Plaza Basel AG, 500 (cinq cents) parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2008.

BRE/EUROPE HOTEL II Lux INVESTOR S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008067746/250/22.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2008, réf. LSO-CQ06334. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080075439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Merlin Entertainments Group Luxembourg 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 331.375,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 109.647.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg concernant «Play Lux GuaranteeCo S.à r.l.», associé unique de la Société «Merlin Entertainments Group Luxembourg 3 S.à r.l.», dont la dénomination et le siège social sont désormais les suivants: Merlin Entertainments Group Luxembourg 2 S.à r.l. - rue de Bitbourg, 19, L-1273 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2008.

MERLIN ENTERTAINMENTS GROUP LUXEMBOURG 3 S.A R.L.

Signatures

Référence de publication: 2008067747/250/18.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2008, réf. LSO-CQ06322. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080075443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Wert Investment Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 132.726.

Extrait de la résolution prise par l'associé unique de la Société en date du 8 avril 2008

En date du 8 avril 2008, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

- de nommer Monsieur Guy HARLES, né le 4 mai 1955 à Luxembourg, ayant comme adresse professionnelle: 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet au 8 avril 2008 et ce pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le Conseil de gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

- Monsieur Jason SPAETH
- Monsieur Andrew LENK
- Monsieur Stewart KAM CHEONG
- Monsieur Guy HARLES

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2008.

WERT INVESTMENT HOLDINGS S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008067749/250/24.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2008, réf. LSO-CQ06316. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080075454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Wert FRT S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 135.275.

Extrait de la résolution prise par l'associé unique de la Société en date du 8 avril 2008

En date du 8 avril 2008, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

- de nommer Monsieur Guy HARLES, né le 4 mai 1955 à Luxembourg, ayant comme adresse professionnelle: 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet au 8 avril 2008 et ce pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le Conseil de gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

- Monsieur Jason SPAETH

- Monsieur Andrew LENK
- Monsieur Stewart KAM-CHEONG
- Monsieur Guy HARLES

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2008.

WERT FRT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008067750/250/24.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2008, réf. LSO-CQ06303. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080075457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Immo-Confort, Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, 112, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 75.507.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social en date du 13 mars 2008

Première résolution:

L'assemblée générale décide de révoquer Monsieur Maurizio Saddi, demeurant à L-4985 Sanem, 12, rue des Pommiers comme administrateur délégué.

Deuxième résolution:

L'assemblée générale décide de nommer Madame Angéla Saddi-Andresini, demeurant à L-4985 Sanem, 12, rue des Pommiers comme administrateur délégué et de lui attribuer la signature conjointe à deux.

Luxembourg, le 13 mars 2008.

Pour copie conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008067744/1029/20.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP04052. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080075427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Merlin Entertainments Group Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 331.375,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 108.847.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg concernant «Play Lux EquityCo S.à r.l.», associé unique de la Société «Merlin Entertainments Group Luxembourg 2 S.à r.l.», dont la dénomination et le siège social sont désormais les suivant: Merlin Entertainments Group Luxembourg S.à r.l. - rue de Bitbourg, 19, L-1273 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2008.

MERLIN ENTERTAINMENTS GROUP LUXEMBOURG 2 S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008067748/250/18.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2008, réf. LSO-CQ06319. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080075451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Swiss Re Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 25.242.

—
Extrait de la résolution prise par l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société en date du 15 avril 2008

En date du 15 avril 2008, l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société a pris la résolution suivante:

- prolonger le mandat de PricewaterhouseCoopers en tant que réviseur d'entreprise de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2008.

SWISS RE EUROPE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008067751/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2008, réf. LSO-CQ06593. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080075490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Luxheaven Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1230 Luxembourg, 5, rue Bertels.

R.C.S. Luxembourg B 108.778.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 17 mars 2008 que:

1. La démission de Monsieur Olivier DORIER en sa qualité d'administrateur est acceptée.

2. Monsieur Luc GERONDAL, né le 23 avril 1976 à Kinshasa (République Démocratique du Congo), demeurant professionnellement au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, est coopté administrateur avec effet immédiat.

Il reprendra le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008067738/6312/19.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2008, réf. LSO-CQ06355. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080075317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Société de Radiodiffusion Luxembourgeoise S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 2, rue Christophe Plantin.

R.C.S. Luxembourg B 38.432.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 17 avril 2008

ad 7) Le mandat de la société B.D.O. Compagnie Fiduciaire prend fin par la présente assemblée générale, et la société PricewaterhouseCoopers, ayant son siège à Luxembourg, 400, route d'Esch est nommée réviseur d'entreprise pour la durée de trois années, son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2008.

Léon WEYER

Président du Conseil de gérance

Référence de publication: 2008067763/1196/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2008, réf. LSO-CP08191. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080076006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Sider Invest South America S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 98.096.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 19 décembre 2007

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007:

- Monsieur John SEIL, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg,

- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008067776/534/21.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2008, réf. LSO-CQ05594. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080075538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

be2 GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6742 Grevenmacher, 2, Kofferschmattgaessel.

R.C.S. Luxembourg B 123.206.

—
Auszug aus dem Protokoll des Beschlusses des alleinigen Gesellschafters vom 18. April 2008

1. Frau Catherine LE BOURGEOIS wird mit sofortiger Wirkung von ihrem Mandat als Geschäftsführerin der Gesellschaft abberufen.

2. Der Gesellschafter beruft zum neuen Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit Herrn Jan BECKER, geboren am 1. August 1974 in D-Saarlouis, wohnhaft in D-66740 Saarlouis, Pavillonstraße 16.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Référence de publication: 2008067926/607/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2008, réf. LSO-CQ05668. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080075954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Worldfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 109.294.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2008

L'Assemblée Générale procède à compter de ce jour à la révocation de:

Luc VERELST, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg

L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de M. Luc VERELST:

Mme Sandrine ANTONELLI, employée privée, née le 6 mars 1969 à SAVIGNY SUR ORGE (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

WORLDFIN S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008067921/1022/21.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2008, réf. LSO-CQ06107. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080075425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

GSM Gold S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 40.654.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale annuelle ajournée des actionnaires en date du 14 avril 2008

- la démission de Peter John Wentzel en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 8 février 2008 est approuvée;
- la nomination de Lloyd Craig McGlew, né le 9 août 1957 à Pietermaritzburg, Natal, Afrique du Sud, avec adresse au 12 King Edward Bay Apartments, Sea Cliff Road, Onchan, IM3 2JE, Ile de Man, en tant qu'administrateur de la Société, avec effet au 8 février 2008 et jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire, est approuvée.
- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire, à savoir:

Administrateurs

Solon Director Limited, Suite E-2, Union Court Building, Elizabeth Avenue and Shirley Street, Nassau, Bahamas

Raymond John Taylor, 22 William Street, Melbourne 3000, Australie

John Kenneth Murray, 48 Stuart Street, Armadale 3143, Australie

Lloyd Craig McGlew, 12 King Edward Bay Apartments, Sea Cliff Road, Onchan, IM3 2JE, Ile de Man

Commissaire aux Comptes

Annadale International S.A., 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg

Luxembourg, le 21 mai 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008067922/631/28.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2008, réf. LSO-CQ06529. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080075864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 26, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 10.405.

I. Mit Wirkung vom 8. Mai 2008 hat Herr Jürgen Kösters sein Mandat als Mitglied des Verwaltungsrates der Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A. niedergelegt.

II. Der Verwaltungsrat setzt sich wie folgt zusammen:

Dr. Hannes Rehm,

Vorsitzender des Vorstandes Norddeutsche Landesbank Girozentrale
geschäftsansässig Friedrichswall 10, D-30159 Hannover,

Dr. Gunter Dunkel,

Mitglied des Vorstandes Norddeutsche Landesbank Girozentrale
geschäftsansässig Friedrichswall 10, D-30159 Hannover,

Hans Hartmann,

Administrateur-Délégué Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A.
geschäftsansässig 26, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg,

Dr. Stephan-Andreas Kaulvers,

Vorsitzender des Vorstandes Bremer Landesbank
geschäftsansässig Domshof 26, D-28195 Bremen,
Walter Kleine,

Vorsitzender des Vorstandes Sparkasse Hannover
geschäftsansässig Aegidientorplatz 1, D-30159 Hannover,
Christoph Schulz,

Mitglied des Vorstandes Norddeutsche Landesbank Girozentrale
geschäftsansässig Friedrichswall 10, D-30159 Hannover.

Luxemburg, 16. Mai 2008.

Dr. Ursula Hohenadel.

Référence de publication: 2008067923/1984/31.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2008, réf. LSO-CQ05036. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080075890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Société Immobilière BELLEVUE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 28.142.

Suite à plusieurs conventions de cession de parts sociales sous-seing privé, signées par les cédants et les cessionnaires en date du 12/01/2007 et acceptées par le liquidateur au nom de la société, il résulte que le capital social de la société SOCIETE IMMOBILIERE BELLEVUE S.à r.l. est désormais réparti comme suit:

CONSULT S.A., L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt (RCS Luxembourg B 41.393), quatre mille parts sociales	4.000
Total: quatre mille parts sociales	4.000

Par ailleurs, le siège est transféré à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Luxemburg, le 12/1/07.

Pour extrait conforme

Signatures / Signature

L'associé unique / Le liquidateur

Référence de publication: 2008067934/503/20.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2008, réf. LSO-CQ01765. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080076034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

CIR International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 15.381.

Extrait du conseil d'administration tenue en date du 25 avril 2008 au siège social de la Société

Résolutions

- Nomination de M. Pierluigi Ferrero comme Président et Administrateur Délégué de la Société;

- Le conseil d'administration sera composé comme suit:

Pierluigi Ferrero Président et Administrateur Délégué avec signature individuelle

Franco Girard Administrateur avec signature conjointe de type A

Roger Burri Administrateur avec signature conjointe de type B

Philippe Morales Administrateur avec signature conjointe de type B

Carlo Schlessler Administrateur avec signature conjointe de type B

Le conseil d'administration de la Société a confirmé les pouvoirs donnés à Mme Monica Porfilio par le Conseil d'administration de la Société tenue le 28 avril 2003, ayant son adresse professionnelle au 26, boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2008.

CIR International S.A.

Pierluigi Ferrero

Référence de publication: 2008067929/1882/25.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04456. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080075979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Friuli S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 84, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 100.061.

Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2008067919/5326/11.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2008, réf. LSO-CQ07004. - Reçu 121,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080075468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Lux JMK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8610 Buschrodt, 9, rue Nicolas Grang.

R.C.S. Luxembourg B 92.243.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 26 mai 2008.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008067868/820/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2008, réf. LSO-CQ05528. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080075933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Angel Enterprise S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 261, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 138.656.

—
STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt-cinq avril.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) HOLFAN WORLDWIDE S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social à L-3622 KAYL, 23, rue Dideschpont, (R.C.S.-LN ° B 127.204)

2) AA&C ASSOCIATES S.A., exerçant sous l'enseigne de «Financière Le Lion», une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social à L-3622 KAYL, 23, rue Dideschpont, (R.C.S.-LN ° B 124.948)

toutes deux ici représentées par leur administrateur-délégué, Monsieur Claude KARP, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1941 Luxembourg, 261, route de Longwy.

Lesquelles comparantes, agissant comme ci-avant, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "ANGEL ENTERPRISE S.A."

Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée. La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La Société a pour objet les prestations de services rendues contre rémunération séparée aux sociétés dans lesquelles elle participe.

La Société a encore pour objet toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires ou/et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Elle a encore pour objet, tant à Luxembourg, qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières (Soparfi)».

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille (31.000,-) euros (EUR), divisé en soixante-deux (62) actions d'une valeur nominale de cinq cents (500,-) euros (EUR) chacune.

Art. 4. Les actions sont toutes au porteur.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La Société se trouve engagée, soit par la signature individuelle de l'administrateur délégué, soit par la co-signature obligatoire de l'administrateur délégué et d'un autre membre du Conseil d'Administration.

Art. 7. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le quinze du mois de juin de chaque année à dix-neuf heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable avant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Les décisions devront être prises à une majorité de quatre-vingt-dix (90%) pour cent des voix.

Art. 11. L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2008.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2009.

Souscription et Libération

Les comparantes précitées ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) HOLFIN WORLDWIDE S.A., préqualifiée, trente et une actions	31
2) AA&C ASSOCIATES S.A., préqualifiée, trente et une actions	31
Total: soixante-deux actions	62

Toutes les actions ont été entièrement souscrites et libérées en espèces, de sorte que le montant de trente et un mille (31.000,-) euros (EUR) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de mille quatre cent quatre-vingt (1.480,-) euros.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Claude KARP, employé privé, né le 11.10.1972 à ESCH/ALZETTE, demeurant professionnellement à 261, route de Longwy à L-1941 Luxembourg.
 - b) La société THE LION'S ASSOCIATES S.A., sise à 261, route de Longwy à L-1941 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro RC B 67.351, représentée par son administrateur-délégué Claude KARP.
 - c) AA&C Associates SA, préqualifiée, représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Claude KARP.
- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

FEGON INTERNATIONAL S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social à 261, route de Longwy à L-1941 Luxembourg (R.C.S.-L N ° B 72.287)
- 4) Monsieur Claude Karp, préqualifié, est nommé Président du Conseil d'administration et administrateur-délégué, qui en sa qualité d'administrateur-délégué aura pouvoir pour engager valablement la société par sa seule signature.
- 5) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.
- 6) L'adresse du siège de la société est fixé à 261, route de Longwy à L-1941 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des comparantes, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. KARP, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 avril 2008. Relation: LAC/2008/17742. - Reçu € 155,- (cent cinquante-cinq euros).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008067593/206/138.

(080075512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

NELF Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 138.669.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the eighth day of the month of May.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Genesta Invest II AB, a limited liability company established under the laws of Sweden, with registered office at Kungsgatan 44, 111 35 Stockholm, Sweden, inscribed at the Company Trade Register under number 556713-5081,

represented by Miss Sarah Delbrassine, employee, with professional address at 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of one (1) proxy established in Stockholm (Sweden) on April 24, 2008.

And

GSP OY, a limited liability company established under the laws of Finland, with registered office at Merimiehenkatu 36, D 525, F-00150 Helsinki, Finland, inscribed at the Company Trade Register under number 2092299-3,

represented by Miss Sarah Delbrassine, employee, with professional address at 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of one (1) proxy established in Helsinki (Finland), on April 28, 2008.

The above proxies, after having been signed ne varietur by all the appearing parties and the executing notary, remain annexed to the present deed for the purpose of registration. Such appearing parties, acting in the here above stated capacities, have drawn up the following articles of incorporation of a société à responsabilité limitée which they intend to organize among themselves:

Art. 1. There is formed a société à responsabilité limitée, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»).

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents. The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliates).

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other instruments which may be convertible.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name «NELF Holding S.à r.l.».

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, in the Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its members deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one thousand (1,000) corporate units of twelve Euro and fifty cents (EUR 12.50) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single member or by a decision of the members' meeting, in accordance with article 16 of the Articles.

Art. 8. Each corporate unit entitles to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of corporate units in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's corporate units are indivisible, since only one owner is admitted per corporate unit. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single member, the Company's corporate units held by the single member are freely transferable. In the case of plurality of members, the corporate units held by each member may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single member or of one of the members.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers divided into two categories, respectively denominated "Category A Managers" and "Category B Managers". The manager(s) need not to be member(s). The manager(s) may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of members holding a majority of votes.

Art. 13. In dealing with third parties, the sole manager or the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of members fall within the competence of the sole manager or the board of managers. Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of the sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

The sole manager or, in case of plurality of managers, the board of managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxyholders, selected from its members or not either members or not.

Art. 14. The sole manager or, in case of plurality of managers, the board of managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and will determine the manager's / agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. It is understood that the day-to-day management is limited to acts of administration and thus, all acts of acquisition, disposition, financing and refinancing have to obtain the prior approval from the sole manager or the board of managers.

In case of plurality of managers, the board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

In case of plurality of managers, the board of managers may elect a secretary from among its members.

In case of plurality of managers, the meetings of the board of managers are convened by the chairman, the secretary or by any two managers. The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

In case of plurality of managers, a manager may be represented by another member of the board of managers, and a member of the board of managers may represent several managers.

In case of plurality of managers, the board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and with at least the presence or the representation of one Category B manager. Any decisions taken by the board of managers shall require a simple majority including at least the favourable vote of one Category B manager. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

In case of plurality of managers, one or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

In case of plurality of managers, a written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

The sole manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the sole manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by the Articles.

Art. 15. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers assumes, by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company.

Art. 16. The single member assumes all powers conferred to the general members' meeting.

In case of a plurality of members, each member may take part in collective decisions irrespectively of the number of corporate units, which he owns. Each member has voting rights commensurate with his holding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by members owning more than half of the corporate capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the members owning at least three-quarter of the Company's corporate capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 17. The Company's accounting year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December each year.

Art. 18. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the sole manager or the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each member may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 19. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the members.

The excess is distributed among the members. However, the members may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve and interim dividends if any, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 20. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, members or not, appointed by the member(s) who shall determine their powers and remuneration.

Art. 21. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the thirty-first of December 2008.

Subscription - Payment

The articles of incorporation having thus been established, the parties appearing hereby declare that they subscribe for one thousand (1,000) corporate units representing the whole of the corporate capital, as follows:

1. Five hundred (500) corporate units of twelve Euro and fifty cents (EUR 12.50) each, subscribed by Genesta Invest II AB, prenamed,
2. Five hundred (500) corporate units of twelve Euro and fifty cents (EUR 12.50) each, subscribed by GSP OY, prenamed.

All the corporate units have been fully paid up in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand three hundred Euro (€ 1,300.-).

Extraordinary general meeting of the members

The above-named parties, acting in the here above stated capacities, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

1. Appoint the following persons as managers:

Category A Managers:

- Mr. David Neil, Company Director, born on September 16, 1965 in Texas, United States of America, with private address at 3, Brinken, 182 73 Stocksund, Sweden;
- Mr. Jonas Berg, CFO, born on November 16, 1965 in Helsingborg, Sweden, with private address at 17B, Terrassvägen, 182 79 Stocksund, Sweden;
- Mr. Ilkka Kilpimaa, CEO, born on June 11, 1968 in Savukoski, Finland, with private address at 10A, Vanha Ingaksenti, 02940 Espoo, Finland;
- Mr. Juha Jokela, Company Director, born on August 3, 1967 in Riihimäki, Finland, with private address at 14B, Lainkaarentie, 00690 Helsinki, Finland.

Category B Manager:

- Mr. Charles Meyer, Chartered Accountant, born on April 19, 1969 in Luxembourg, with professional address at 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The duration of the managers' mandate is unlimited. Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of the sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

2. Fix the registered seat of the Company at 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux-mille-huit, le huitième jour du mois de mai

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

Genesta Invest II AB, une société à responsabilité limitée de droit suédois, ayant son siège social à Kungsgatan 44, 111 35 Stockholm, Suède, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 556713-5081,

ici représentée par Melle Sarah Delbrassine, employée, ayant son adresse professionnelle au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une (1) procuration signée sous seing privé en date du 24 avril 2008.

Et

GSP OY, une société à responsabilité limitée de droit finlandais, ayant son siège social à Merimiehenkatu 36, D 525, F-00150 Helsinki, Finlande, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 2092299-3,

ici représentée par Melle Sarah Delbrassine, employée, ayant son adresse professionnelle au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une (1) procuration signée sous seing privé en date du 28 avril 2008.

Les prédites procurations, paraphées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en

valeur ces affaires et brevets. Elle peut (par voie de prêts, avances, cautionnement, sûretés ou autres) accorder tout concours aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation, ou bien qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris ses associés ou filiales).

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou d'autres instruments qui pourront être convertibles.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination «NELF Holding S.à r.l.».

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de douze Euros cinquante cents (EUR 12,50) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 16 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance divisés en deux catégories, nommés respectivement "Gérants de Catégorie A" et "Gérants de Catégorie B". Le(s) gérant(s) ne doit(vent) pas obligatoirement être associé(s). Il(s) peut(vent) être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans justification, par une décision des associés représentant une majorité des voix.

Art. 13. Dans les rapports avec les tiers, le gérant unique ou le conseil de gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant unique ou du conseil de gérance. Envers les tiers, la société est valablement engagée par la seule signature du gérant unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Le conseil de gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou pas, qu'ils soient associés ou pas.

Art. 14. Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminera les responsabilités et rémunérations (éventuelle) des gérants/ mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat. Il est convenu que la gestion journalière se limite aux actes d'administration et qu'en conséquence, tout acte d'acquisition, de disposition, de financement et refinancement doivent être préalablement approuvés par le gérant unique ou le conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant sera élu parmi les gérants présents à la réunion.

En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

En cas de pluralité de gérants, les réunions du conseil de gérance sont convoquées par le président, le secrétaire ou par deux gérants. Le conseil de gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont

présents ou représentés. En cas de pluralité de gérants, un gérant peut en représenter un autre au conseil de gérance, et un gérant peut représenter plusieurs gérants.

En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'au moins un gérant de catégorie B est présent ou représenté. Toute décision du conseil de gérance doit être prise à majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un gérant de catégorie B. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

En cas de pluralité de gérants, chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call ou par tout autre moyen similaire de communication, à partir du Luxembourg, ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

En cas de pluralité de gérants, une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance, dûment convoquée et tenue. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant unique ou le conseil de gérance duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 15. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 16. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

Art. 18. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant unique ou le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 19. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé. Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Le surplus est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale et des dividendes intérimaire le cas échéant, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Art. 20. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 21. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le trente-et-un décembre 2008.

Souscription - Libération

Les statuts ayant été établis, les parties comparantes déclarent qu'elles souscrivent mille (1.000) parts sociales représentant l'ensemble du capital social, comme suit:

1. Cinq-cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de douze Euro cinquante cents (EUR 12,50) chacune, souscrites par Genesta Invest II AB, prédésignée,

2. Cinq-cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de douze Euro cinquante cents (EUR 12,50) chacune, souscrites par GSP OY, prédésignée.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille trois cents Euro (€ 1.300,-).

Assemblée générale extraordinaire des associés

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

1. Nommer les personnes suivantes en tant que gérants:

Gérants de Catégorie A:

- M. David Neil, administrateur de sociétés, né le 16 septembre 1965 au Texas, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse privée au 3, Brinken, 182 73 Stocksund, Suède;
- M. Jonas Berg, CFO, né le 16 novembre 1965 à Helsingborg, Suède, ayant son adresse privée au 17B, Terrassvägen, 182 79 Stocksund, Suède;
- M. Ilkka Kilpimaa, CEO, né le 11 juin 1968 à Savukoski, Finlande, ayant son adresse privée au 10A, Vanha Ingaksenti, 02940 Espoo, Finlande;
- M. Juha Jokela, administrateur de sociétés, né le 3 août 1967 à Riihimäki, Finlande, ayant son adresse privée au 14B Lainkaarentie, 00690 Helsinki, Finlande.

Gérant de Catégorie B:

- M. Charles Meyer, Expert-Comptable, né le 19 avril 1969 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. La durée du mandat des gérants est illimitée. Envers les tiers, la société est valablement engagée par la seule signature du gérant unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

2. Fixer l'adresse du siège social à 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. DELBRASSINE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 mai 2008, Relation: LAC/2008/19445. — Reçu à 0,5%: soixante deux euros cinquante cents (62,50 €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008067554/211/359.

(080075781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Big Mountain S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35, avenue J. F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 86.916.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 26 mai 2008.

Pour copie conforme

Pour la société
Pour Maître Jean SECKLER
Notaire
Par délégation Monique GOERES

Référence de publication: 2008067626/231/15.

(080075348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

ARC Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5811 Fentange, 67, rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 122.199.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2008.

Martine SCHAEFFER
Notaire

Référence de publication: 2008067627/5770/12.

(080075418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Alzett'Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4831 Rodange, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 101.017.

L'an deux mille huit, le vingt-huit février.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach.

ONT COMPARU:

- 1.- Monsieur Michel LIEBERT, gérant de sociétés, demeurant à F-57710 Aumetz, 14, rue de l'Ancienne Scierie.
- 2.- Monsieur Geoffrey LIEBERT, sans état particulier, demeurant à L-4482 Belvaux, 51, rue Michel Rodange.
- 3.- Madame Bérénice LIEBERT, étudiante, demeurant à F-57710 Aumetz, 14, rue de l'Ancienne Scierie.

Lesquels comparants sub 2+3) sont ici représentés par Monsieur Michel LIEBERT, prénommé, en vertu de deux procurations sous seing privé, lui délivrées en date du 26 février 2008,

lesquelles procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le notaire instrumentant et le mandataire, resteront annexées en copie au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquels comparants, présents ou représentés comme dit ci-avant, ont exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée ALZETT'IMMO S.à r.l., avec siège social à L-3510 Dudelange, 10, rue de la Libération, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 101.017 (NIN 2004 2410 129),

constituée suivant acte reçu par le notaire André SCHWACHTGEN, de résidence à Luxembourg, en date du 27 mai 2004, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 761 du 23 juillet 2004, et dont les statuts ont été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 8 février 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 926 du 11 mai 2006;

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 18 décembre 2007, en voie de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Que le capital social de la société s'élève au montant de vingt-cinq mille Euros (€ 25.000,-), représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25,-) chacune, attribuées comme suit:

1.- Monsieur Michel LIEBERT, prénommé, sept cents parts sociales	700
2.- a) Monsieur Michel LIEBERT, prénommé, cent cinquante parts sociales en usufruit	
b) Monsieur Geoffrey LIEBERT, prénommé, cent cinquante parts sociales en nue-propriété	150
3.- a) Monsieur Michel LIEBERT, prénommé, cent cinquante parts sociales en usufruit	
b) Madame Bérénice LIEBERT, prénommée, cent cinquante parts sociales en nue-propriété	150
Total: mille parts sociales	1.000

Ensuite les comparants, présents ou représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première résolution

Les associés, présents ou représentés comme dit ci-avant, décident de transférer, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008, le siège social de la société de Dudelage à Rodange et par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article 3 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 3. alinéa 1^{er}. Le siège social de la société est établi à Rodange.

Deuxième résolution

Les associés, présents ou représentés comme dit ci-avant, décident de fixer la nouvelle adresse de la société à L-4831 Rodange, 174, route de Longwy.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire instrumentant d'après ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signés: M. LIEBERT, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 29 février 2008. Relation: ECH/2008/275. — Reçu douze euros (12,00 €).

Le Releveur (signé): MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 23 mai 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008067582/201/55.

(080075456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Thomson International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 7, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 79.011.

In the year two thousand eight, on the sixth day of May, at 5.30 pm.

Before us, Maître Paul Decker, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

Thomson Finance S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 7, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered at the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 45.994 (the "Shareholder"),

hereby represented by M^e Tom LOESCH, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 6 May 2008,

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to document that the Shareholder is the sole shareholder of Thomson International S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of four hundred ninety seven million one hundred one thousand four hundred sixty four point two five Pound Sterling (GBP 497,101,464.25-) whose registered office is at 7, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, of November, 17, 2000, published in the Mémorial C number 423 of June, 8, 2001 and registered at the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 79.011. The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time following a deed of the undersigned notary of 28 April 2008 not yet published in the Memorial C (the "Company").

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To reduce the share capital of the Company by an amount of two hundred forty three million seven hundred forty eight thousand five hundred five Pound Sterling (GBP 243,748,505.-) from its current amount of four hundred ninety seven million one hundred one thousand four hundred sixty four point two five Pound Sterling (GBP 497,101,464.25) to two hundred fifty three million three hundred fifty two thousand nine hundred fifty nine point two five Pound Sterling (GBP 253,352,959.25) by way of reduction of the value of each share in issue by reimbursement on each share in issue of a corresponding amount.

2. To set the capital of the Company at two hundred fifty three million three hundred fifty two thousand nine hundred fifty nine point two five Pound Sterling (GBP 253,352,959.25) represented by three million two hundred seventy nine thousand six hundred two (3,279,602) ordinary Shares without nominal value.

3. To amend the first paragraph of article 5, of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the proposed capital reduction.

4. To confer all and any powers to the board of managers in order to implement the capital reduction.

5. Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder RESOLVED to reduce the share capital of the Company by an amount of two hundred forty three million seven hundred forty eight thousand five hundred five Pound Sterling (GBP 243,748,505.-) from its current amount of four hundred ninety seven million one hundred one thousand four hundred sixty four point two five Pound Sterling (GBP 497,101,464.25) to two hundred fifty three million three hundred fifty two thousand nine hundred fifty nine point two five Pound Sterling (GBP 253,352,959.25) by way of reduction of the value of each share in issue by reimbursement on each share in issue of a corresponding amount.

Second resolution

The Shareholder RESOLVED to set the capital of the Company at two hundred fifty three million three hundred fifty two thousand nine hundred fifty nine point two five Pound Sterling (GBP 253,352,959.25) represented by three million two hundred seventy nine thousand six hundred two (3,279,602) ordinary Shares without nominal value.

Third resolution

The Shareholder RESOLVED to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the capital reduction which will forthwith read as follows:

Art. 5. Capital. The issued capital of the Company is set at two hundred fifty three million three hundred fifty two thousand nine hundred fifty nine point two five Pound Sterling (GBP 253,352,959.25) divided into three million two hundred seventy nine thousand six hundred two (3,279,602) ordinary shares (The "Ordinary Shares") without nominal value, all of which are fully paid up. The Company may by decision of the Shareholders' Meeting issue Class A Voting Preference Shares that would have the right attached thereto according to the Articles of Incorporation (The "Class A Voting Preference Shares" and together with the Ordinary Shares, the "Shares")

Fourth resolution

The Shareholder RESOLVED to confer all and any powers to the board of managers in order to implement the above resolutions.

The board of managers is notably entitled and authorised to make the reimbursement of capital to the shareholders, to fix the date and other formalities of such payment and to do all other things necessary and useful in relation to the above resolutions.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital reduction are estimated at EUR 2,250.-. The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing persons, who are known by the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le six mai, à 17.30 heures.

Par-devant Nous, Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

Thomson Finance S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, boulevard Royal, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 45.994 (l'«Associé»),

représentée aux fins des présentes par Maître Tom LOESCH, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 6 mai 2008.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de Thomson International S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, avec un capital social de quatre cent quatre vingt dix sept millions cent un mille quatre cent soixante quatre virgule deux cinq Livres Sterling (GBP 497.101.464,25) dont le siège social est au 7, boulevard Royal, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Franck Baden, notaire de résidence à Luxembourg en date du 17 novembre 2000, publié au Mémorial C sous le numéro 423 du 8 juin 2001, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 79.011. Les statuts ont été modifiés la dernière fois par le notaire soussigné, par un acte en date du 28 avril 2008, non encore publié au

Mémorial C (la «Société»). L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Réduire le capital souscrit de la Société d'un montant de deux cent quarante trois millions sept cent quarante huit mille cinq cent cinq Livres Sterling (GBP 243.748.505,-) de son montant actuel de quatre cent quatre vingt dix sept millions cent un mille quatre cent soixante quatre virgule deux cinq Livres Sterling (GBP 497.101.464,25-) à deux cent cinquante trois millions trois cent cinquante deux mille neuf cent cinquante neuf virgule deux cinq Livres Sterling (GBP 253.352.959,25-) par réduction de la valeur de chaque action émise par remboursement sur chaque part sociale émise d'un montant correspondant.

2. Fixer le capital de la Société à un montant de deux cent cinquante trois millions trois cent cinquante deux mille neuf cent cinquante neuf virgule deux cinq Livres Sterling (GBP 253.352.959,25-) représenté par trois millions deux cent soixante dix neuf mille six cent deux (3.279.602) parts sociales ordinaires sans valeur nominale.

3. Modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter la réduction de capital proposée.

4. Conférer tous pouvoirs au conseil de gérance pour la mise en œuvre de la réduction de capital.

5. Divers

a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé A DÉCIDÉ de réduire le capital souscrit de la Société d'un montant de deux cent quarante trois millions sept cent quarante huit mille cinq cent cinq Livres Sterling (GBP 243.748.505,-) de son montant actuel de quatre cent quatre vingt dix sept millions cent un mille quatre cent soixante quatre virgule deux cinq Livres Sterling (GBP 497.101.464,25) à deux cent cinquante trois millions trois cent cinquante deux mille neuf cent cinquante neuf virgule deux cinq Livres Sterling (GBP 253.352.959,25) par réduction de la valeur de chaque action émise par remboursement sur chaque part sociale émise d'un montant correspondant.

Deuxième résolution

L'Associé A DÉCIDÉ de fixer le capital de la Société à un montant de deux cent cinquante-trois millions trois cent cinquante-deux mille neuf cent cinquante-neuf virgule deux cinq Livres Sterling (GBP 253.352.959,25) représenté par trois millions deux cent soixante-dix-neuf mille six cent deux (3.279.602) parts sociales ordinaires sans valeur nominale.

Troisième résolution

L'Associé A DÉCIDÉ de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter la réduction de capital ci-dessus lequel aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital Social.** Le capital souscrit de la Société est fixé à deux cent cinquante trois millions trois cent cinquante deux mille neuf cent cinquante neuf virgule deux cinq Livres Sterling (GBP 253.352.959,25) divisé en trois millions deux cent soixante dix neuf mille six cent deux (3.279.602) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires») sans valeur nominale, celles-ci étant entièrement libérées. La Société peut par décision de l'Assemblée générale émettre des Parts Sociales Privilégiées avec Droit de Vote de Catégorie A qui auront les droits qui leur sont attachés selon les présents statuts (les «Parts Sociales Privilégiées avec Droit de Vote de Catégorie A») et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les «Parts Sociales»).»

Quatrième résolution

L'Associé A DÉCIDÉ de conférer au conseil de gérance tous pouvoirs pour mettre en œuvre les décisions ci-dessus.

Le conseil de gérance est notamment autorisé et mandaté à effectuer le remboursement du capital aux associés, à fixer la date et toutes autres modalités de ces paiements, et à prendre toute autre mesure nécessaire et utile en relation avec les décisions prises ci-dessus.

Des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison de la présente réduction de capital sont évalués à 2.250,-EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: T. LOESCH, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 mai 2008, Relation: LAC/2008/19569. — Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008067586/206/150.

(080075652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Toro Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 131.092.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 23 mai 2008.

POUR COPIE CONFORME

Roger ARRENSDORFF

Notaire

Référence de publication: 2008067622/218/13.

(080075521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

LBREP II Adam S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 121.572.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 50998 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008067623/211/12.

(080075469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Pinna Nobilis S.A., Société Anonyme,

(anc. Cossaria S.A.).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 137.625.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 26 mai 2008.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2008067624/202/13.

(080075431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Michel Greco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2668 Luxembourg, 1, rue Julien Vesque.

R.C.S. Luxembourg B 38.255.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2008.

Christine DOERNER

Notaire

Référence de publication: 2008067625/209/12.

(080075411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Q Luxco Canada S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 115.241.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008067628/5770/12.

(080075615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Lux-Plantes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4984 Sanem, Z.I. Gadderscheier.

R.C.S. Luxembourg B 90.607.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27/05/2008.

Pour Lux-Plantes S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008067630/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03428. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080076071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Enzo Trading Coroporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 90.826.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27/05/2008.

Pour ENZO TRADING COROPORATION S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008067635/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03426. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080076059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Enzo Trading Coroporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 90.826.

Les comptes annuels au 31/12/2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27/05/2008.

Pour ENZO TRADING CORPORATION S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008067636/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03427. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080076056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Soibel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5335 Moutfort, 16A, Soibelwee.

R.C.S. Luxembourg B 102.121.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27/05/2008.

Pour SOIBEL S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008067637/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03432. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080076054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Immobilière 166 GR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 129.220.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations prises lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 11 mars 2008 que l'assemblée des actionnaires décide de transférer, avec effet au 1^{er} avril 2008, le siège social du 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, au 30, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg.

L'assemblée générale des actionnaires décide d'accepter la démission de Monsieur Guillaume BERNARD de son mandat de commissaire aux comptes, avec effet au 14 décembre 2007.

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer Madame Audrey BALLAND, comptable, né à Tours (France), le 1^{er} avril 1978, demeurant à L-2538 Luxembourg, 1, rue Nic Simmer, en tant que nouveau commissaire aux comptes en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire avec effet, au 14 décembre 2007.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008067514/1384/24.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2008, réf. LSO-CQ00662. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080075264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Immobilière Patrimoniale d'Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 101.453.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations prises lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue au siège social en date du 1^{er} avril 2008, que le Conseil d'Administration décide de transférer, à compter du 1^{er} avril 2008, le siège social de la Société du 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg au 30, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg.

Pour extrait conforme
Pour la Société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008067519/1384/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2008, réf. LSO-CQ00660. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080075267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

MEZIERISTES D'EUROPE de la stricte observance, Association sans but lucratif.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 58, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg F 7.613.

STATUTS

Entre les soussignés:

BARBIEUX Paul Hubert Georges, kinésithérapeute, de nationalité belge, né à Liège (Belgique) le 18 février 1941, domicilié à L-1930 Luxembourg, 58, avenue de la Liberté,

DENIS Christian, Victor, Roger, Boulanger, de nationalité belge, né à Liège (Belgique) le 19 mars 1954, domicilié à B-4431 Loncin, n°2, Bte 21, avenue Terwagne.

BARBIEUX Axel Kalman, employé, de nationalité belge, né à Antwerpen (Belgique) le 05 novembre 1964, domicilié à B-2018 Antwerpen, n° 96 Mercatorstraat.

est constituée sous seing privé pour une durée illimitée une association sans but lucratif régie par la loi du 21.04.1926 sur les associations sans but lucratif telle qu'elle a été modifiée et par les présents statuts.

Art. 1^{er}. L'association porte la dénomination «MEZIERISTES D'EUROPE de la stricte observance» son siège social est établi à L-1930 Luxembourg, 58, avenue de la Liberté, BP2762.

Art. 2. L'association aura comme objet:

La pérennité de l'œuvre de Françoise Mézières pour les temps présent et futurs. Perpétuer la mémoire et l'image de Françoise Mézières dans le respect le plus stricte de la vérité historique.

La transmission de la méthode Mézières dans sa pureté originelle par l'enseignement de celle-ci auprès de kinésithérapeutes diplômés ou médecins.

La création ou l'aide à la création de Centres Mézières où seraient pratiqué spécifiquement des séances Mézières auprès des patients selon la stricte observance des règles de Françoise Mézières.

Soutenir l'enseignement général ou spécialisé.

Venir en aide aux différentes associations ou groupements s'occupant d'oeuvres humanitaires, philanthropiques ou culturelles.

L'organisation de conférences ou d'informations auprès des médias afin de faire connaître et d'expliquer ce qu'est l'originalité et surtout la révolution thérapeutique de la méthode Mézières auprès des patients, du public en général ainsi qu'après des professionnels de la santé.

L'association s'interdit toute activité et toute discussion en matière politique et confessionnelle.

Art. 3. L'association se compose de membres actifs, de membres bienfaiteurs, de membres de droit et de membres d'honneur. Le nombre minimum des membres actifs ne pourra être inférieur à trois, comprenant un président, un trésorier ainsi qu'un secrétaire.

Le conseil d'administration composé de trois membres (un président, un secrétaire, un trésorier) aura comme mission d'assurer la bonne marche de l'association et sera habilité à prendre toutes les décisions qui ne sont pas du ressort des assemblées générales. Il pourra déléguer la gestion journalière à un membre actif désigné par lui.

Art. 4. L'entrée et la sortie des membres ne pourra se faire qu'à l'unanimité de ses membres ayant le droit de vote. La sortie d'un membre se fera aussi par sa démission, matérialisée par l'envoi d'un courrier par recommandé au siège de l'association.

Art. 5. L'assemblée générale sera convoquée et portée à la connaissance de ses membres par le trésorier, soit par courrier recommandé à chacun de ses membres, soit par la simple signature par ces derniers du livre des convocations qui comportera exactement les mêmes informations que le contenu du courrier envoyé par recommandé.

Les sujets traités lors de l'assemblée générale devra être communiqué à ses membres avec précision dans le courrier par recommandé.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix des membres actifs présents ou représentés. Toutefois, des décisions peuvent être prises en dehors de l'ordre du jour à conditions que l'assemblée générale y consente, séance tenante à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

Les résolutions de l'assemblée générale seront consignées dans le livre des assemblées générales, signées par les membres ayant voté lors des assemblées générales.

Tout tiers intéressé pourra obtenir à sa demande, soit une simple copie des assemblées générales, soit des copies certifiées conformes moyennant le paiement préalable du prix du droit d'enregistrement.

Art. 6. Le mode de nomination, les pouvoirs des administrateurs et toute modification des statuts se feront à l'unanimité des voix exprimées lors des assemblées générales. Dans le cas contraire, rien ne change, les mandats seront reconduits pour une durée de trois ans.

Les membres absents pourront donner mandat à un autre membre ayant droit de vote. Chaque membre ne pourra recevoir qu'un seul mandat.

Les mandats sont valables pour une durée de trois exercices comptables, éventuellement renouvelables lors des assemblées générales.

L'association est engagée par la signature de deux membres actifs administrateurs, dont celle du trésorier. La gestion journalière peut être confiée à un ou plusieurs membres actifs administrateurs par décision des assemblées générales annuelles ou exceptionnelles.

Les ressources de l'association comprennent le montant des cotisations, des subventions de l'Etat, des communes ou de tout autre organisme public ou privé, des sommes perçues en contre partie des prestations de services fournies par l'association, les libéralités ainsi que toutes autres ressources autorisées par les textes législatifs ou réglementaires.

Art. 7. Le taux maximum des cotisations est fixé à 50,00 EUR et à 500,00 EUR pour ce qui concerne les versements de soutien éventuels à effectuer par les membres de l'association.

Le non paiement de la cotisation annuelle dans les trois mois à partir de l'échéance des cotisations fixée au plus tard le 31 janvier de chaque année fait perdre la qualité de membre.

Art. 8. Le mode de règlement des comptes se fera en se rapprochant le plus que possible des techniques comptables généralement admises.

Afin de préserver la pérennité de l'association et ses capacités de fonctionnement, une réserve de trésorerie correspondant à une année de charges et dépenses prévisibles sera constituée. Tout surplus de trésorerie pourra être attribué à d'autres associations ayant les mêmes objets sociaux. Cette décision ainsi que les modalités d'exécution seront définies à l'occasion de l'AG annuelle qui se tiendra au siège social le premier dimanche du mois d'avril de chaque année et exécutée dans un délai de trois mois après cette décision.

Art. 9. En cas de dissolution volontaire ou judiciaire de l'association, l'assemblée générale déterminera l'affectation des biens de celle-ci à une ou plusieurs associations se rapprochant le plus que possible de l'objet en vue duquel l'association a été créée.

Art. 10. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, l'association renvoie au règlement intérieur de l'association et déclare expressément se soumettre aux dispositions de la Loi du 21.04.1928 telle que modifiée.

Le premier exercice social commence le 1^{er} janvier 2008 et finit le 31 décembre 2008. Les exercices suivants commenceront le 1^{er} janvier pour finir les 31 décembre de chaque année.

Fait en six exemplaires à Luxembourg, le 1^{er} janvier 2008.

Pour accord / Pour accord / Pour accord

Lu et approuvé / Lu et approuvé / Pour accord

Christian Denis / Axel Barbieux / Paul Barbieux

Référence de publication: 2008067595/6709/91.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2008, réf. LSO-CO03065. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080075988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Centrale Informatique S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 23.318.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2008.

Pour CENTRALE INFORMATIQUE S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008067648/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2008, réf. LSO-CQ06293. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080076092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Eurindo Trading, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3514 Dudelange, 249, route de Kayl.

R.C.S. Luxembourg B 58.091.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2008.

Pour EURINDOTRADING, Société à responsabilité limitée

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008067646/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2008, réf. LSO-CQ06290. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080076095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Batelec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 39.954.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2008.

Pour BATELEC S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008067645/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2008, réf. LSO-CQ06291. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080076096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Alan S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 480, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg E 2.665.

L'an deux mille huit, le deux avril.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

ONT COMPARU:

1.- Madame Anne Marie Nicole HOFFMANN, maître de cours spéciaux, née à Luxembourg, le 3 décembre 1961, (numéro matricule 1961 12 03 163), épouse séparée de biens de Monsieur Frank LAMPARSKI, demeurant à 8246 Mamer, 14, rue Mambra,

déclarant être mariée sous le régime de la séparation de biens suivant contrat de mariage contenant liquidation et partage, reçu par le notaire Frank BADEN, alors de résidence à Luxembourg, en date du 23 novembre 2005.

2.- Madame Marianne BERVARD, sans état particulier, née à Luxembourg, le 30 décembre 1936, (numéro matricule 1936 12 30 127), épouse de Monsieur Aloyse HOFFMANN, demeurant à 1940 Luxembourg, 480, route de Longwy.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

Exposé préliminaire

Madame Anne HOFFMANN, préqualifiée, est propriétaire de quatre-vingt-dix-neuf (99) parts sociales, et Monsieur Frank Jean LAMPARSKI, ingénieur-diplômé, né à Luxembourg, le 24 octobre 1965, (numéro matricule 1965 10 24 156), demeurant à 8246 Mamer, 14, rue Mambra, est propriétaire d'une (1) part sociale,

de la société civile immobilière "ALAN S.C.I." (matricule: 1993 700 0327), ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 480, route de Longwy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section E, sous le numéro 2.665,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 1^{er} février 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 245 du 26 mai 1993,

ayant un capital social fixé à trois millions de francs luxembourgeois (3.000.000,- LUF), évalué à soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit virgule zéro six euros (74.368,06 EUR), représenté par cent (100) parts de sept cent quarante-trois virgule soixante-huit euros (743,68 EUR) chacune.

Donation

Ensuite Madame Anne HOFFMANN, préqualifiée, a, par ces présentes, déclaré faire donation à sa mère Madame Marianne BERVARD, préqualifiée, ce acceptant;

l'usufruit d'une (1) part de la société civile immobilière "ALAN SCI", prédésignée, tandis qu'elle se réserve expressément la nue-propriété de la même part sociale;

cette part sociale est évaluée pour les besoins du fisc en pleine propriété à sept cent quarante-trois virgule soixante-huit euros (743,68 EUR).

Suite à la donation de cette part sociale en usufruit ci-avant documentée, le capital social est réparti comme suit:

Le capital social est fixé à la somme de soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit virgule zéro six euros (74.368,06 EUR), représenté par cent (100) parts de sept cent quarante-trois virgule soixante-huit euros (743,68 EUR) chacune, détenues comme suit:

1.- Madame Anne Marie Nicole HOFFMANN, maître de cours spéciaux, née à Luxembourg, le 3 décembre 1961, demeurant à 8246 Mamer, 14, rue Mambra, 98 parts sociales en pleine propriété et 1 part sociale en nue-propriété;

2.- Monsieur Frank Jean LAMPARSKI, ingénieur-diplômé, né à Luxembourg, le 24 octobre 1965, demeurant à 8246 Mamer, 14, rue Mambra, 1 part sociale en pleine propriété;

3.- Madame Marianne BERVARD, sans état particulier, née à Luxembourg, le 30 décembre 1936, épouse de Monsieur Aloyse HOFFMANN, demeurant à 1940 Luxembourg, 480, route de Longwy, 1 part sociale en usufruit.

Remarque

Suivant déclaration écrite sous seing privé datée du 20 mars 2008, Monsieur Frank LAMPARSKI, agissant en sa qualité d'associé de la société civile "ALAN S.C.I." a donné expressément son accord à la transmission d'une part sociale en usufruit par son épouse Madame Anne HOFFMANN, préqualifiée, à sa mère Madame Marianne BERVARD, préqualifiée.

Ce document, après avoir été signé "ne varietur" par toutes les parties et le notaire instrumentant, rester annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera formalisée.

Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels les présentes donneront lieu, sont à charge de la donataire qui s'oblige à leur acquittement.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, toutes connues du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, elles ont toutes signé avec Nous notaire le présent acte, et le notaire a certifié l'état civil susindiqué des parties dans le cadre et conformément aux dispositions de la loi du 26 juin 1953, d'après des extraits des registres afférents de l'état civil.

Signé: HOFFMANN; BERVARD; SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 9 avril 2008. Relation GRE/2008/1596. - Reçu dix huit euros et quarante-quatre cents 1,5% = 15,37€ + 2/10 = 3,07 € = 18,44 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Suivent les annexes:

Par la présente, le soussigné Monsieur Frank LAMPARSKI, ingénieur-diplômé, né à Luxembourg, le 24 octobre 1965, (numéro matricule 1965 10 24 156), demeurant à 8246 Mamer, 14, rue Mambra.

agissant en sa qualité d'associé de la société civile «ALAN S.C.I.», avec siège social à 1940 Luxembourg, 480, route de Longwy (matricule: 1993 70 00327),

donne par la présente expressément son accord avec la transmission d'une part sociale en usufruit par son épouse Madame Anne HOFFMANN, maître de cours spéciaux, née à Luxembourg, le 3 décembre 1961 (numéro matricule 1961 12 03 163), demeurant à 8246 Mamer, 14, rue Mambra,

à sa mère Madame Marianne BERNARD, sans profession, née à Luxembourg, le 30 décembre 1936 (matricule: 1936 12 30 127), épouse de Monsieur Aloyse HOFFMANN, demeurant à 1940 Luxembourg, 480, route de Longwy.

Junglinster, le 20.03.2008.

Ne varietur, signé: HOFFMANN; BERVARD; SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 9 avril 2008. Relation GRE/2008/1596. - Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 26 mai 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008067581/231/82.

(080075449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Lumina Financing I, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 50, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 88.336.

DISSOLUTION

In the year two thousand and seven, on the twenty-third day of July.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

Mr. Régis Galiotto, jurist, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg,

"the proxy"

acting as a special proxy of Lumina Participation, having its registered office at 2, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B No 88.254;

"the mandator"

by virtue of a proxy under private seal given which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxy declared and requested the notary to act:

I.- That the "société à responsabilité limitée", "Lumina Financing I", a limited company having its registered office at 50, rue de Beggen, L-1050 Luxembourg, registered in the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg, section B number 88.336, has been incorporated by deed enacted on the 19th day of July 2002.

II.- That the subscribed share capital of the société à responsabilité limitée "Lumina Financing I" amounts currently to EUR 12,500 represented by 500 Shares with a nominal par value of EUR 25 each, fully paid up.

III.- That the mandator declares to have full knowledge of the articles of association and the financial standings of "Lumina Financing I".

IV.- That the mandator as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the said company.

V.- That the mandator declares that all the known debts have been paid and that he takes over all assets, liabilities and commitments of the dissolved company and that the liquidation of the company is terminated without prejudice as it assumes all its liabilities.

VI.- That the shareholder's register or any other securities' register of the dissolved company has been cancelled.

VII.- That the financial statements of the company as at the date of dissolution are hereby approved.

VIII.- That the mandator fully discharges the managers for their mandate up to this date.

IX.- That the records and documents of the company will be kept for a period of five years at the registered office of the dissolved company.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil sept, le vingt-trois juillet.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

"le mandataire"

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Lumina Participation, ayant son siège social au 2, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, R.C.S. section Luxembourg B No 88.254;

"le mandant"

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société à responsabilité limitée "Lumina Financing I", ayant son siège social à 50, rue de Beggen, L-1050 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 88.336, a été constituée suivant acte reçu le 19 juillet 2002.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée "Lumina Financing I", pré désignée, s'élève actuellement à EUR 12,500, représentés par 500 actions ayant chacune une valeur nominale de EUR 25, intégralement libérées.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société "Lumina Financing I".

IV.- Que son mandant en tant qu'associé unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés de la société dissoute, ainsi qu'à l'annulation de tout autre registre existant.

VII.- Que les états financiers de la société à la date de dissolution sont ici approuvés.

VIII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

IX.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de la société dissoute.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Le document ayant été lu au mandataire de la comparante, il a signé avec Nous, le notaire, le présent acte en original.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 juillet 2007. Relation: LAC/2007/1997. - Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 AOÛT 2007.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008067587/211/82.

(080075985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

B&B Power Luxembourg (Flinders) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 111.250.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2008.

Pour la société

Paul DECKER

Notaire

Référence de publication: 2008067619/206/13.

(080075412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Toutes Menuiseries S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8422 Steinfort, 73, rue de Hobscheid.

R.C.S. Luxembourg B 98.099.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du 11 avril 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Capellen, le 9 mai 2008.

C. Mines

Notaire

Référence de publication: 2008067620/225/12.

(080075804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

F.H. S.A., Société Anonyme,

(anc. Ferrari Host SA).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 83.337.

L'an deux mille huit, le huit mai.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «FERRARI HOST S.A.», ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 83.337, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 13 juillet 2001, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 112 du 22 janvier 2002 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 25 février 2005, publié au Mémorial numéro 1001 du 7 octobre 2005.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella MORESCHI, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange WOLTER-SCHIERES, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Katia ROTI, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les TROIS CENT CINQUANTE (350) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Changement de la dénomination de FERRARI HOST S.A. en F.H. S.A.

2.- Modification subséquente de l'article premier des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société de FERRARI HOST S.A. en F.H. S.A.

Deuxième résolution

Faisant suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier la première phrase de l'article premier des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}** . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «F.H. S.A.»»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. MORESCHI, S. WOLTER-SCHIERES, K. ROTI et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 mai 2008. Relation: LAC/2008/19069. - Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008067576/242/53.

(080075760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Car-Data S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6783 Grevenmacher, 35, Op der Heckmill.

R.C.S. Luxembourg B 106.238.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27/05/2008.

Pour CAR-DATA S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008067634/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2008, réf. LSO-CQ04863. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080076060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Karos, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2628 Luxembourg, 21, rue des Trévires.

R.C.S. Luxembourg B 47.898.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008067638/8516/13.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02271. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080076130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Sailing East S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 44.768.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2008067569/657/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2008, réf. LSO-CQ06606. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080075534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

Weltzel & Hardt Architekten S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6735 Grevenmacher, 2A, rue du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 92.393.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27/05/2008.

Pour WELTZEL & HARDT ARCHITEKTEN S.à r.l.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA
Signature

Référence de publication: 2008067571/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2008, réf. LSO-CQ04856. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080076076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2008.

AXA Nederland (Luxembourg), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 117.422.

Faisant suite à l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2008,

Sont renommés jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir en 2009:

Mr. Jean-Benoit Naudin

Mr. Stephan Deceulaer

Mr. Pol Pierret

Mrs. Catherine Adibi

Mr. Emmanuel Dendauw.

Est renommé réviseur d'entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir en 2009:

PricewaterhouseCoopers S.à.r.l., 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2008.

Pour State Street Bank Luxembourg S.A.

Candice Mayembo

Funds Services, Domiciliary Unit

Référence de publication: 2008068239/1229/23.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2008, réf. LSO-CQ07386. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080076848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2008.

SGCE Investment Holding II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 102.664.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SGCE INVESTMENT HOLDING II S.à R.L.

Signature / Signature

Gérant de catégorie A / Gérant de catégorie B

Référence de publication: 2008066460/45/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04122. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080073935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.